**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME-36E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DU LIBÉRIA**

*2 au 13 novembre 2020*

*Prononcée par :*

**Merci Madame la Présidente,**

Le Burkina Faso souhaite la cordiale bienvenue à la délégation libérienne et la remercie pour la présentation de son troisième rapport national.

Le Burkina Faso prend note avec intérêt des progrès enregistrés par le Libéria dans la mise en œuvre des recommandations qu’il a acceptées à l’issue de son deuxième examen en 2015.

Le Burkina Faso salue particulièrement les efforts déployés par le Libéria en vue de renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles.

Le Burkina Faso encourage le Libéria à poursuivre son engagement en faveur de l’amélioration des droits humains au plan national, notamment la lutte contre toutes les formes de violences à l’égard des femmes et des filles.

Le Burkina Faso recommande au Libéria, dans un esprit constructif :

1. de finaliser le processus d'adoption du projet de loi sur les Mutilation Génitales Féminines afin de criminaliser la pratique;
2. de redoubler d’efforts pour réduire les taux élevés de mortalité maternelle.

Pour terminer, nous souhaitons plein succès au Libéria dans le cadre de cet examen.

**Je vous remercie Madame la Présidente.**